



Wallonie
Le Gouvernement



Wallonie
Le Gouvernement

BUDGET WALLON 2026

**UNE TRAJECTOIRE RESPECTÉE, DES RÉFORMES
LANCÉES ET DES EFFORTS STRUCTURELS
ASSUMÉS**

PRÉAMBULE

- La **trajectoire** d'assainissement budgétaire est **maintenue**.
- **L'effort** est **important** mais le **travail continue**.
- Le travail 2026 **anticipe** la préparation des **budgets 2027, 2028 et 2029**.

DES ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

1. **Décision du fédéral** : incertitude des décisions budgétaires
2. **Paramètres macro-économiques retenus de septembre 2025**
3. **Nouvelles règles budgétaires européennes** : maintien des finances saines, préservation des investissements essentiels, efforts de redressement soutenus

MAINTIEN DE LA TRAJECTOIRE BUDGETAIRE

- Le respect de la trajectoire budgétaire, objectif prioritaire du Gouvernement.

Millions €	2025	2026	2027	2028	2029
Trajectoire SEC Accord de Gvt	-2,363	-2,015	-1,124	-600	39
Résultat du conclave	-2,287	-2,015	/	/	/

SOLDE SEC

Evolution du solde SEC de la Région wallonne



	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Initial	-784	-2 722	-3 014	-2 577	-2 209	-2 286	-2 015			
Ajusté	-2 650	-3 519	-3 092	-2 492	-2 283	-2 281				
Réalisé	-2 170	-2 876	-1 332	-1 809	-2 034					
Projections							-2015	-1124	-600	39

DES ÉCONOMIES STRUCTURELLES

- **Méthode** depuis 2022 : effort structurel cumulatif de **réduction** du déficit à 1% des recettes
- **Objectif** : **modifier** la manière de travailler et **évaluer** les résultats des politiques et augmenter **l'efficience** des dépenses
- Les **secteurs essentiels** sont **préservés**.

DES ÉCONOMIES STRUCTURELLES

Années	Économies
2025	268 millions
2026	270 millions
Total	538 millions



Wallonie
Le Gouvernement

TABLEAU DES ÉCONOMIES STRUCTURELLES

Thématiques	Sujets	Montant
Fonctionnement (18,1 millions d'euros)	Cabinets	0,6
	Parlement wallon	0,4
	Famiwal	1,3
	FOREM et IFAPME 1% (Poursuite de la mesure)	4,8
	Non-indexation des UAP	4,8
	Dotation WBI	0,6
	Fonctionnement AVIQ	5,6
Emploi – Formation (100,2 millions d'euros)	APE Pouvoirs publics gel indexation (Poursuite de la mesure)	10
	Réduction enveloppe APE, rationalisation aides à la formation, lutte contre le double subventionnement...	83,7
	Mutualisation CISP, ALE, MIRE, MDE	6,5
Pouvoirs Locaux (65,2 millions d'euros)	Gel +1% Pouvoirs locaux (Poursuite de la mesure)	16,1
	Effort des Provinces	4,1
	Compensation Communes Plan Marshall	45
Santé, Aînés, Famille (28,3 Millions d'euros)	Recentrage Mission AVIQ	28,3
Fiscalité (33,6 millions d'euros)	Taxe Jeux et Paris	8,4
	Justice Fiscale	10
	Taxe eau sur les déversements des eaux usées industrielles	5,8
	Alignement des tarifs PKM	9,4
Economie (17 millions d'euros)	Aéroports	7
	Dividendes WE additionnels	10
	Subventions facultatives	8
	TOTAL	270,4

PLUSIEURS GRANDES REFORMES EN 2026

- Emploi & Formation
- Des permis gouvernementaux pour simplifier et accélérer les projets stratégiques
- Rationalisation des structures
- Fonction publique

SUBSIDES FACULTATIFS – CONVENTION 5 ANS

- **Soutenabilité, prévisibilité** et simplification du financement des opérateurs au cœur de la réforme des subventions facultatives
- **Objectif clair** : sortir de la dépendance aux subventions annuelles en donnant une visibilité à moyen terme grâce à des conventions pluriannuelles **simplifiées**
- Réduction de 8 M€ des subventions facultatives au budget 2026

TROISIEME CYCLE DE SPENDING REVIEW

Quatre **nouvelles thématiques** ont été définies :

- **Places prioritaires handicap**
- **Commandes publiques**
- **Frais postaux**
- **Formation des agents de la fonction publique**

TRAVAIL PROSPECTIF

- Justice fiscale
- Garantie autonomie
- Allocations familiales



Wallonie
Le Gouvernement

ÉCONOMIES ET POLITIQUES NOUVELLES



Wallonie
Le Gouvernement

ADRIEN DOLIMONT

Ministre-Président en charge du Budget, des
Finances, de la Recherche et du Bien-être animal

✓ **JUSTICE FISCALE**

- **Mise en place d'un groupe de travail pour lutter contre les abus fiscaux.**

✓ **TAXE SUR LES JEUX ET PARIS**

- Plus de modernité et **simplicité** avec un **taux unique de 15%**
- **Exception** pour les “**machines à sous**” des casinos avec un tarif unique de **30%** (vs taux progressif de 20% à 50%)
- **Recette** complémentaire : **8,5 M€** en 2026



Wallonie
Le Gouvernement

FRANÇOIS DESQUESNES

Vice-Président et Ministre du Territoire, des
Infrastructures, de la Mobilité et des Pouvoirs Locaux

Des permis gouvernementaux pour simplifier et accélérer les projets stratégiques

Procédure simplifiée :

- De nouvelles infrastructures routières **SOFICO** (ex. RN54)
 - Des grands projets d'infrastructures de production et de transport d'énergie
 - Des infrastructures de transport de fluide (backbone CO2, conduite Hydrogène)
 - La reconversion des grandes friches industrielles
- Moins d'étapes administratives → **délais réduits**

FUSION DES PORTS WALLONS

- Une **structure unique** pour les quatre ports fluviaux wallons + comités territoriaux
- **Gouvernance centralisée**, avec **ancrage local** via comités territoriaux
- **Investissements + cohérents**
- **Levier stratégique** pour l'économie wallonne et la transition du fret en appui du plan d'investissement dans les voies hydrauliques

RÉFORME DES COMPENSATIONS “PLAN MARSHALL”

- Les compensations « Plan Marshall » seront **recadrées et simplifiées.**
- Fin des **effets d’aubaine** et des **abus**
- Les communes retrouveront une responsabilité **fiscale encadrée et équitable.**
- Cadre budgétaire fixé à **58 M€/an** de compensation

RÉFORME DE LA MOBILITÉ : PÉAGE KILOMÉTRIQUE POIDS LOURDS

- **Le tarif passe de 0,13€ à 0,135 €/km.**
- **Harmonisation** avec les régions voisines (ex : Flandre)
- **Recettes supplémentaires : +20 M€/an pour la SOFICO**
- **Deux tiers** des revenus issus de **transporteurs étrangers.**

FINANCEMENT RÉGIONAL DES INVESTISSEMENTS COMMUNAUX

- Le **FERI remplace le FRIC** ==> Simplification de l'accès aux financements.
- Permet de financer **tous types d'investissements communaux** librement.
- **Dotation spécifique 35 M€** pour les grandes villes regroupant plusieurs fonds.
- Partenariat : l'administration passe d'un rôle de tutelle **contrôle à une mission d'accompagnement et de conseil.**

ZONES DE SECOURS : SOLIDARITÉ TERRITORIALE

- Dès 2026, **les provinces financent progressivement** les zones de secours => 100 % d'ici 2030
- **Allègement durable** des budgets communaux (diminution de 15% des dotations communales aux zones de secours en 2026)
- Renforce la **solidarité territoriale et la supracommunalité**

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN WALLONIE

- Nouveau cadre décrétoal pour les communes leur permettant de **contrôler la vitesse sur le réseau communal**
 - Possibilité de **percevoir les amendes** locales
 - **Système volontaire** : activation par chaque commune
 - Recettes affectées à des **aménagements pour piétons, vélos, voitures**
- Routes plus sûres et trafic apaisé



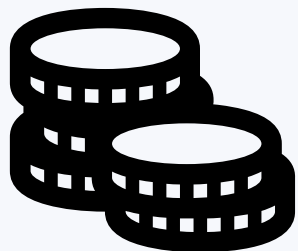
Wallonie
Le Gouvernement

PIERRE-YVES JEHOLET

Vice-Président et Ministre de l'Économie, de l'Industrie,
du Numérique, de l'Emploi et de la Formation

EMPLOI – FORMATION

Des économies réfléchies qui n'empêchent pas les réformes !



83,7 millions d'économies dès 2026

- ✓ Réforme des acteurs de l'emploi de proximité
- ✓ Réforme des aides à l'embauche
- ✓ Réforme de l'alternance



Un budget responsable !

OBJECTIF BUDGÉTAIRE : 83,7 MILLIONS D'EUROS EN 2026

- ✓ Suppression APE EP RW (25%) = 2,82 M€
- ✓ Suppression APE EP FWB (25%) = 0,79 M€
- ✓ Suppression APE RCA (25%) = 0,73 M€
- ✓ Suppression APE zones de police = 0,51 M€
- ✓ Suppression APE zones de secours = 0,56 M€
- ✓ Suppression APE provinces = 7,32 M€
- ✓ Suppression de 12, 5% des APE NM but lucratif ISOC = 2,50 M€
- ✓ Suppression de 12,5% APE intercommunales = 4,77 M€
- ✓ Réduction APE villes et communes = 17,50 M€
- ✓ Récupération d'indus APE = 15M€
- ✓ Fin des effets d'aubaine et rationalisation des dispositifs de formation = 20M€
- ✓ Lutte contre le double subventionnement en TS = 6 M€
- ✓ Réduction indexation subvention régionale TS de 50% = 5,18 M€

AIDES À L'EMBAUCHE : BUDGET MAINTENU!

CONSTATS



10 aides différentes avec des conditions d'octroi différentes et de nombreux critères.

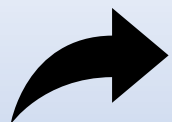


6 organismes impliqués dans la gestion et la liquidation des aides.

OBJECTIFS DE LA REFORME

Cible : Public plus éloigné du marché du travail

- ✓ Jeunes (-25 ans) et seniors (+57 ans) après 4 mois d'inscription au Forem (diplôme maximum CESS)
- ✓ Chercheurs d'emploi inscrits au Forem depuis 12 mois ou plus
- ✓ Chercheurs d'emploi inscrits au Forem depuis 24 mois ou plus
- Fin des **effets d'aubaine**
- **Simplification du mécanisme** : introduction des demandes via une plateforme numérique rattachée au Forem
- **Prime unique**
- **Décision d'octroi dans un délai de 48h.**



L'aide doit créer un effet de levier, pas un effet d'aubaine!

RÉFORME DU PAYSAGE DE L'INSERTION SOCIO-PROFESSIONNELLE

ACTEURS DE PROXIMITÉ

1	FOREM
70	Maisons de l'Emploi (+ relais de l'emploi, bureau de proximité)
252	CPAS
244	ALE
73	IDESS
35	Régies des quartiers
156	CISP
11	MIRE

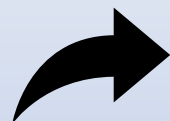
CONSTATS

Illisibilité et complexification de l'insertion socio-professionnelle pour les chercheurs d'emploi.

Résultats pas à la hauteur des moyens publics investis.

MISE EN PLACE DE GUICHETS UNIQUES

- Lieux de proximité, accessibles.
- Garantir une offre de services de proximité homogène sur l'ensemble du territoire.
- Centrés sur la (re)mise à l'emploi **DURABLE** des chercheurs d'emploi les + éloignés.
- Accompagnement à travers un parcours progressif de remobilisation et de remise à l'emploi.



On simplifie, on rationalise, on recentre!



Wallonie
Le Gouvernement

YVES COPPIETERS

Ministre de la Santé, de l'Environnement, des Solidarités,
de l'Economie sociale, de l'Egalité des chances et des
Droits des femmes

SANTE - AVIQ

➔ Faire mieux avec les mêmes moyens 

- ✓ Pas d'indexation de la dotation en 2026
- ✓ Application de la norme régionale de remplacement
- ✓ Maintien de la capacité d'action et des missions essentielles

SANTE - AVIQ

➔ Recentrage des missions

- ✓ Rationalisation de dispositifs peu utilisés ou redondants
- ✓ Meilleure affectation des budgets aux besoins essentiels
(santé, handicap, familles)
- ✓ Soit un effort 28,3M (recentrage missions) et de 5,6M (RH)

SANTE – Garantie autonomie

➡ **Un Wallon sur quatre aura plus de 65 ans d'ici 2060**



- ✓ Vieillissement de la population & accidents de la vie
- ✓ Besoin croissant de places en MR/MRS & plus de vie à domicile
- ✓ Perspective de nouveaux emplois dans l'aide et le soin

➡ **Mise en place d'un groupe de pilotage (6 mois)**

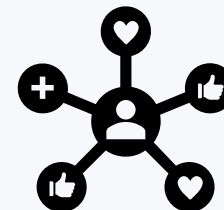
SANTE – Allocations familiales

➡ Uniformiser et optimiser 

- ✓ **Droit conditionnel uniformisé de 18 à 25 ans, basé sur un statut actif**
 - ✓ 18-21 ans : création d'un « pot de 12 mois »
- ✓ **Digitalisation des flux scolaires (supérieur) : moins de démarches**
 - ✓ Exemple : automatisation des attestations d'inscription scolaire
- ✓ **Réforme des suppléments pour les enfants en situation de handicap**
 - ✓ Cohérence avec le fédéral, pas de double paiement
- ✓ **Plafond de revenus pour les familles monoparentales relevé**

SOLIDARITES

➔ **Agir avant la rupture,
renforcer les parcours de vie**

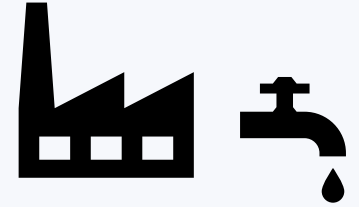


- Prévention du sans-abrisme
 - Lutte contre la pauvreté
 - Soutien aux familles monoparentales
 - Financement des relais santé, du maillage social et des actions de terrain
- ✓ **Budget : 10 M€**

ENVIRONNEMENT



Réforme de la taxe sur les eaux usées industrielles



- Directive européenne & modèle flamand (alignement progressif)
- Rétablir les équilibres liés au coût-vérité d'assainissement
- Financement des politiques de dépollution et la protection des captages
- 6 M€ en 2026



Wallonie
Le Gouvernement

JACQUELINE GALANT

Ministre de la Fonction Publique, de la Simplification administrative et informatique, des Sports et des Infrastructures sportives, des Médias et de WBE

FONCTION PUBLIQUE

- **Poursuite de la modernisation de l'administration** : les réformes engagées depuis un an se poursuivent et le code de la fonction publique continuera à évoluer.
- **Faire mieux avec autant** : en fixant ses moyens à 736 M€ en 2026, le Gouvernement met un frein clair aux recrutements pour concentrer les moyens sur la qualité du service et la modernisation de l'administration.
- **Accélérer la transition numérique de l'administration** : le SPW Digital voit ses moyens renforcés.



Wallonie
Le Gouvernement

VALÉRIE LESCRENIER

Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Petite
Enfance

CRÈCHES : UN ENGAGEMENT CONFIRMÉ ET RENFORCÉ

- ✓ **Objectif de création de 5000 places maintenu.**
 - Au travers du plan Equilibre existant et de la préparation d'un nouveau plan d'infrastructures pour la Petite Enfance.
 - Des moyens renforcés pour assurer la construction des crèches du prochain plan (+4M).
 - Un premier budget supplémentaire dégagé pour en assurer le fonctionnement (+6M).
- ✓ **Une priorité claire : soutenir les familles et garantir l'accueil de la petite enfance.**

TOURISME ET PATRIMOINE

- Des subventions étudiées au vu des retombées touristiques et économiques pour les acteurs touristiques et du patrimoine.
- Plus de cohérence dans les missions des organismes touristiques et de lisibilité pour les visiteurs.



Wallonie
Le Gouvernement

CÉCILE NEVEN

Ministre de l'Énergie, du Plan Air-Climat, du
Logement et des Aéroports

ÉCONOMIES ET POLITIQUES NOUVELLES

- **Aéroports:** une économie structurelle de 7 M€ interviendra dès 2026.
- **Rénovation:** les moyens pour financer le stock des primes à la rénovation énergétique sont assurés en 2026.
- **Logement:** un audit externe de la SWCS, de la SWL et du FLW sera mené. Les moyens nécessaires au refinancement de la SWCS sont prévus en 2026.
- **Energie:** les grandes infrastructures énergétiques seront dorénavant reconnues comme des infrastructures stratégiques, sujettes à un permis gouvernemental.



Wallonie
Le Gouvernement

ANNE-CATHERINE DALCQ

Ministre de l'Agriculture et de la Ruralité

BIODIVERSITÉ

Renforcement et stabilisation des actions en faveur de la biodiversité **5,5 M€**, notamment pour renforcer le **Département de la Nature et des Forêts**

- Investissements en forêts domaniales
- Actions de restauration et de création d'habitats
- Entretien et rénovation des forêts et des réserves domaniales
- Prévention et gestion des incendies en milieu naturel
- Lutte contre les espèce invasives
- Associations dont les missions sont recentrées

OPTIMISATION ET MEILLEURE GOUVERNANCE DES SUBVENTIONS FACULTATIVES

- Chaque euro dépensé là où il est vraiment utile.
- Méthode rigoureuse.
- Dès 2026, les associations bénéficieront de financements pérennes, garantissant une vision pluriannuelle claire et stable.

TABLEAU DE SYNTHÈSE

Soldes budgétaires (millions EUR)	2025 Initial	2026 Initial	Delta Ini 26 - Ini 25
(1) RECETTES	19.124	18.507	-617
(2) DEPENSES	22.029	21.327	-702
(3) SOLDE BRUT A FINANCER = (1)-(2)	-2.905	-2.820	85
(4) CORRECTIONS SEC	619	805	186
(5) SOLDE SEC = (3) + (4)	-2.286	-2.015	271



Wallonie
Le Gouvernement

**Merci pour
votre attention !**